



Demande de nationalité française

Par **Prakash_old**, le 15/11/2007 à 10:49

Bonjour Maître,

Je suis d'origine indienne qui est né le 15 Août 1959, ma mère a obtenu la nationalité française à l'année 1999 puis mes frères et mes soeurs ont tous l' obtenu sauf moi parce que je suis né avant l'année 1964. En demandant, ma mère est d'origine indienne de Pondichéry de l'INDE qui était une ancienne colonie Française, elle a marié mon père qui est d'origine indienne mais de Tamilnadu de l'INDE qui était une colonie Anglaise. Il y avait une loi disant que si le mariage se faisait comme cela, les gens peuvent obtenir la nationalité. Comme je suis né avant 1964, on me refuse, je suis actuellement en France depuis l'année 2002, comment peut-on faire pour l'avoir ?